

FICHE PROGRAMME – FORMATION 2021

« Exercer à domicile : bientraitance au quotidien et posture professionnelle »

Public et prérequis

Intervenant à domicile

Pas de prérequis particulier

Dates et lieux :

✓ **Nous consulter**

Durée : 1 jour – 7 heures

Formateurs :

- ✓ **Psychologue**
- ✓ **Responsable RH**

Approche pédagogique :

- ✓ **Formateurs de terrain et d'expérience**
- ✓ **Compétences croisées management et psychologie**
- ✓ **Approche globale de la relation usager-client-équipe**

Coût :

250 € /pers -déjeuner inclus

Possibilité d'intervenir en intra

CONTEXTE

Pour les professionnels du domicile, il est important de pouvoir questionner sa pratique et son positionnement au domicile des usagers/patients car la bientraitance n'est pas seulement le contraire de la maltraitance. La bientraitance est une démarche globale de prise en charge et d'accueil de la personne et de ses aidants. Elle demande aux intervenants une implication forte pour mettre en œuvre un accompagnement personnalisé aux besoins de l'usager/patient et de ses proches, dans un souci constant de respect de la personne.

Le contexte du domicile rend par ailleurs le positionnement professionnel de l'intervenant parfois difficile à affirmer. Il arrive que les lignes se brouillent et que la distance soit fragilisée, générant ainsi des situations pouvant être sources de tension.

Ce programme de formation, construit en duo avec une psychologue et une responsable RH, permet aux intervenants à domicile de positionner des repères clairs dans leurs pratiques au quotidien.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants de :

- ★ Identifier la maltraitance et les leviers de bientraitance
- ★ Instaurer la bonne distance dans la relation d'aidant professionnel
- ★ Savoir garder une posture et un savoir-être adapté à un contexte de proximité
- ★ Seul mais en équipe à domicile : cerner les rôles et limites de chacun

SUIVI ET EVALUATION

- ✓ En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du formateur
- ✓ Tout au long de la formation, le formateur vérifiera la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances
- ✓ La participation à la formation validée par l'émargement conditionne la validation des compétences
- ✓ A l'issue de la formation, les stagiaires seront amenés à auto-évaluer l'apport de connaissances et de compétences et leur satisfaction
- ✓ A distance de la formation, un questionnaire interroge les participants sur la mise en œuvre opérationnelle des compétences et connaissances acquises, et des axes d'amélioration identifiés lors de la formation

Pédagogie

La démarche pédagogique est interactive, basée sur le partage d'expérience.

La formation utilisera différentes méthodes pédagogiques, et notamment :

* **Des apports théoriques** et rappels de connaissances avec diaporama

* **Des mises en situation et ateliers en sous-groupe** sur cas pratique

* Des **échanges et partages de pratiques** professionnelles

* Une **réflexion éthique**

Support

Un dossier technique détaillant les **différents dispositifs au regard du profil du patient** est remis à chaque participant, accompagné de **fiches synthétiques** et d'un **livret pédagogique** regroupant les différents éléments de la formation.

PROGRAMME

I - La maltraitance

- ✓ Les formes de maltraitance
- ✓ Causes et mécanismes
- ✓ La maltraitance ordinaire
- ✓ Auto-évaluation

II -La bientraitance

- ✓ Sommes-nous toujours bientraitants ?
- ✓ Les leviers de bientraitance
- ✓ Le laisser faire seul
- ✓ La juste distance

III - La posture professionnelle

- ✓ Aidant professionnel : un contrat de prestation et un contrat humain
- ✓ La relation d'équipe et la communication professionnelle
- ✓ L'espace professionnel à l'intérieur d'un espace privé
- ✓ Les notions de réserve, secret professionnel et discrétion professionnelle
- ✓ Les codes et attitudes socio-professionnelles (tenues vestimentaire, sécurité...)
- ✓ Les tâches et prises d'initiatives possibles : poser des limites et savoir dire non

ATTESTATION

Une attestation d'assiduité et de fin de formation est remise par l'AUB Santé à l'issue de la prestation.